

Bulletin d'histoire politique

La marginalisation du parlement : une réalité sans danger et sans conséquences négatives ?

Jean-Pierre Charbonneau



Volume 11, numéro 3, printemps 2003

Les débats parlementaires à Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060739ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060739ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique

Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Charbonneau, J.-P. (2003). La marginalisation du parlement : une réalité sans danger et sans conséquences négatives ? *Bulletin d'histoire politique*, 11(3), 58–61. <https://doi.org/10.7202/1060739ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2003

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La marginalisation du parlement : une réalité sans danger et sans conséquences négatives ?

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU
Député de Borduas

Nous savons tous que la perfection n'étant pas de ce monde, le fonctionnement des systèmes politiques de gouvernance des sociétés dites démocratiques comporte plusieurs failles. Toutefois, sommes-nous vraiment conscients que, chez nous comme ailleurs, certains signaux d'alarme ont passé depuis un bon moment déjà au rouge ? Sommes-nous aussi conscients des causes qui ont déclenché ces signaux d'alarme ?

D'abord, que doit-on penser et conclure quand des chroniqueurs politiques chevronnés, des universitaires de renom et des observateurs attentifs de la scène politique présentent depuis des années maintenant nos chefs de gouvernement comme des « monarques élus », des « dictateurs tranquilles », des « empereurs », voire comme des « potentats » ?

Que penser et que faire quand un éminent politologue comme Donald Savoie, titulaire de la Chaire d'études Clément-Cormier sur le développement économique à l'Université de Moncton, président sortant de l'Association canadienne de science politique et Officier de l'Ordre du Canada, déclare que « le Premier ministre canadien et ses homologues provinciaux sont des monarques des temps modernes qui, en régnant de façon autocratique à la manière de Louis XIV, sont en voie de tuer la démocratie » ?

Que penser et conclure quand le réputé chroniqueur politique du *Globe and Mail*, Jeffrey Simpson, dénonce, dans son livre *The Friendly Dictatorship* qui vient de paraître, « la centralisation massive du pouvoir sous le contrôle d'un seul homme à travers les appareils du système parlementaire » ?

Que penser et conclure quand l'un des plus grands spécialistes du système parlementaire québécois et canadien, le journaliste Gilles Lesage déclare que de l'ampleur prise par le pouvoir exécutif au détriment du législatif, « il en est résulté une érosion de la représentation populaire. Tant et si bien que, de part et d'autre, aussi bien dans l'opposition qu'au pouvoir, les représentants élus du peuple qui portent le si beau nom de députés ne sont le plus souvent

que des faire-valoir, jouant le rôle d'estampilles des projets ministériels ou se pliant à la ligne partisane du gouvernement ou de l'opposition » ?

En ce début du XXI^e siècle, il est assez troublant et paradoxal de constater, qu'à bien des égards, on est revenu à des situations semblables à celles qui ont fait naître et progresser l'idéal parlementaire. Il est sans doute à propos de rappeler que le combat pour la création et la suprématie juridique d'assemblées de représentants élus du peuple a été mené durement, et pendant des siècles, pour mettre fin au règne des gouvernements d'une seule personne ou d'une oligarchie exerçant l'autorité et faisant la loi de façon absolutiste et tyrannique.

Incidemment, dans un ouvrage et un documentaire télévisuel à caractère historique, *La lutte pour la démocratie*, les journalistes canadiens-anglais Patrick Watson et Benjamin Barber avaient lancé, en 1988, un sévère avertissement : « Attention ! Une démocratie peut se corrompre et dégénérer en oligarchie élue ».

Certes, on ne peut pas nier qu'il y a eu progrès puisque, aujourd'hui, l'idée démocratique, voulant que toute autorité de gouvernement émane des gouvernés, prévaut. Mais, est-ce suffisant pour parler d'une démocratie représentative ?

En ramenant sur la table de la discussion publique ces constats et ces interrogations de fond, il faut aussi mettre en relief les causes de cette crise de la démocratie représentative et du déclin du parlementarisme. Parmi les causes les plus souvent mentionnées pour expliquer cette crise de la démocratie représentative et le déclin du parlementarisme, figurent :

— l'absence d'une véritable séparation des pouvoirs législatif et exécutif dans notre système de tradition britannique qui confère au gouvernement et surtout à son chef une très grande mainmise sur l'institution parlementaire ; cela est surtout vrai quand le parti ministériel est majoritaire à l'Assemblée, ce qui a toujours été le cas au Québec depuis 1867 ;

— le contrôle gouvernemental sur l'activité et la procédure parlementaires qui a donné au pouvoir exécutif un véritable monopole de l'initiative des lois et des règlements, ce qui a entraîné un transfert de la fonction législative du Parlement à l'Exécutif et à son chef et qui a fait de l'Assemblée parlementaire une simple chambre d'enregistrement où les délibérations ne sont, à bien des égards, qu'un mal nécessaire ;

— le règne des partis et l'utilisation par les dirigeants de ceux-ci de la ligne partisane ainsi que du droit de veto sur l'acceptation des candidats aux élections autant que sur les nominations et promotions pour imposer une discipline rigoureuse aux parlementaires de leur groupe, restreignant ainsi l'indépendance absolue des élus tout en s'assurant de leur grande loyauté ;

— la transformation des assemblées parlementaires en forum d'affrontement sans merci selon les clivages partisans pour la quête ou la conservation du pouvoir au détriment d'une véritable discussion publique dont la finalité est la recherche sérieuse du bien commun par la formulation des règles et par la prise de décisions ;

— les réalités techniques et économiques du monde moderne qui s'accommodent mal de longs palabres parlementaires car elles exigent des décisions efficaces et, pour la plupart nécessairement rapides de l'État, ce qui force d'ailleurs à une concentration de l'autorité politique et qui fait de la discussion publique une formalité passablement vide ;

— la multiplication des tâches de l'État et la complexité des problèmes qui favorisent et valorisent le rôle des experts et des technocrates spécialisés au détriment des députés, dans un contexte où l'importance des opinions cède de plus en plus le pas à la puissance des enjeux mis de l'avant par les multiples groupes d'intérêts ;

— la logique des intérêts qui prend le pas sur la confrontation des opinions, et le lobbyisme généralisé qui parasite toute activité de délibération, ont déplacé, à l'ère des moyens de communication de masse, la discussion vers les médias devenus les nouveaux lieux privilégiés de l'interrogation publique ;

— la volonté accrue des populations pour une grande stabilité gouvernementale, ce qui a comme conséquence essentielle de favoriser le « leadership » de l'Exécutif ;

— la personnalisation accrue du pouvoir par l'avènement des moyens de communication de masse, la télévision en particulier, qui engendre (tout en se nourrissant d'elle) une culture de la « politique spectacle » laquelle favorise un vedettariat sélectif et restreint, sinon un culte des chefs, et une évaluation de l'efficacité en fonction des habiletés de communication ;

— le caractère secret des véritables débats, délibérations et choix qui se font en caucus fermé, mais surtout en comité ou officines extra-parlementaires ;

— la tendance croissante des gouvernements à la consultation privilégiée des « forces vives », ce qui a pour effet d'inciter l'opinion à voir peu à peu en ces leaders de la société civile des intermédiaires et des représentants aussi valables sinon plus que les parlementaires ;

— le fond oligarchique des sociétés modernes qui continuent à perpétuer la tendance ancestrale de domination par le petit groupe des riches et puissants, hier les grands propriétaires de l'aristocratie, aujourd'hui les grands patrons socio-économiques que sont les dirigeants de grandes corporations nationales et transnationales, les leaders des grandes associations de la société civile et les grands penseurs des pouvoirs médiatiques qui, plus facilement que

les simples députés, ont l'écoute directe du chef du gouvernement et de son entourage immédiat;

— le mode de sélection des membres de l'assemblée des élus du peuple qui, au Québec et au Canada, ne permet pas encore une représentativité idéologique adéquate, laquelle valoriserait à plus d'un titre l'institution parlementaire.

Face à cet énoncé assez exhaustif des facteurs ayant conduit à la marginalisation du Parlement dans notre système politique et face aussi aux multiples sondages démontrant depuis plusieurs années déjà la très faible crédibilité des hommes et des femmes politiques, la question fondamentale qui s'impose à l'esprit est assez simple : les signaux d'alarme allumés doivent-ils nous préoccuper et nous amener à monter aux barricades ?

En fait, la situation actuelle est-elle acceptable et conciliable avec les principes de la démocratie ? Voulons-nous, pour aujourd'hui et demain, une véritable démocratie représentative qui suppose que la société soit codirigée par une assemblée d'élus du peuple et un gouvernement lui aussi émanant de la population, les deux institutions ayant leur personnalité et leurs responsabilités propres, bien que complémentaires, et disposant chacune d'un pouvoir réel et d'une respectabilité acceptable ? Ou bien, préférons-nous faire l'économie d'un parlement et de représentants politiques et confier ainsi la gouvernance et l'organisation du bien commun à un véritable « monarque élu », lequel pourrait être à la fois bien entouré et surtout bien branché sur la connaissance scientifique, sur les besoins et les attentes des gens ? En termes plus directs, on pourrait se demander si l'on veut une démocratie parlementaire ou une « dictature démocratique éclairée » !

Chose certaine, si la population souhaite vraiment un système politique de gouvernance conforme aux exigences de la démocratie, elle devra s'ouvrir à des changements majeurs tenant compte de la nature et de la portée des nombreuses causes identifiées précédemment.